



# La vaccination : un incontournable!

Bulletin destiné aux parents d'enfants fréquentant la maternelle ou l'école primaire

Par l'équipe-conseil de la Direction de santé publique

Février 2020

## Vaccination recommandée vers l'âge de 4 à 6 ans.

L'entrée à la maternelle est l'occasion de rappeler qu'une vaccination est recommandée vers l'âge de 4 à 6 ans.

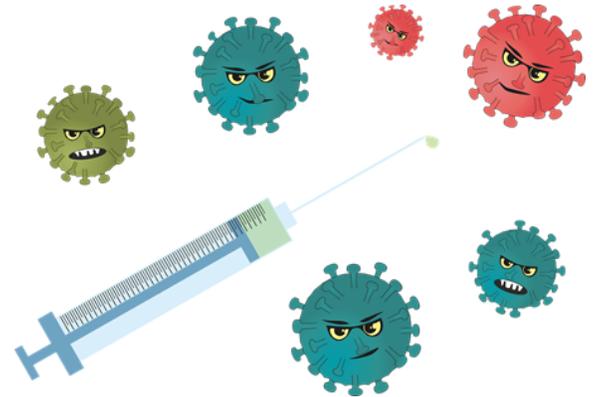
Deux vaccins sont offerts :

1. Le premier contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et la poliomyélite.
2. Le deuxième contre la varicelle.

En faisant vacciner votre enfant, vous le protégez contre ces maladies sérieuses et qui peuvent être évitées. L'infirmière vérifiera aussi le carnet de vaccination de votre enfant et s'assurera qu'il ne lui manque aucune protection.

Les vaccins sont très sécuritaires. La plupart des réactions à ces vaccins sont légères et elles ne durent pas longtemps.

Nous vous invitons à prendre rendez-vous rapidement au CLSC ou chez votre médecin.



**APPORTEZ  
LE CARNET DE VACCINATION  
DE VOTRE ENFANT!**

